POLICE Montréal

ACTUALITÉS GDR
GANGS DE RUE

Le mardi 20 juin 2006

SOMMAIRE

L'éditorial de Jean-Guy Gagnon	1
Bilan des projets de janvier à mai	1
Notre but et nos objectifs sont clairs	2
Nos défis sont nombreux	2
Notre plan d'intervention	2
Schéma d'intervention	3
Nos plans de visibilité	4
Le SPVM a une option : la jeunesse	4
Une mobilisation partagée	4

L'éditorial

Par Jean-Guy Gagnon,
directeur adjoint et chef de la Direction des opérations

Le phénomène des gangs de rue ne nous donne pas de répit. Depuis le début de l'année, le nombre de meurtres et de tentatives de meurtres reliés aux gangs de rue a augmenté en comparaison avec l'an passé.

La lutte pour contrer ce phénomène est notre seule priorité sur le plan de la criminalité et notre volonté d'agir n'a fait que s'intensifier. Il est de notre mission de préserver le sentiment de sécurité de la population et de protéger en particulier nos jeunes de ces gangs. C'est pourquoi, en ce début de période estivale, nous avons donné le coup d'envoi à un plan d'intervention et que nous appelons à la mobilisation de tous. Chacun d'entre nous est partie de la solution.

Chacun contribue à faire face au phénomène des gangs par la vigilance, l'expertise, le bon jugement, la connaissance et la compréhension du phénomène, la mise en commun des ressources, le partage d'information et du renseignement, la validation des informations recueillies, la responsabilisation et la volonté d'agir. Peu importe notre rôle, nous faisons tous partie de la même organisation, d'un seul et même gang. Et c'est notre engagement individuel et collectif à lutter contre ce phénomène qui représente la voie de notre succès.

« Nous avons tous des jeunes dans nos vies, autour de nous, que nous ne voudrions pas voir attirés ou victimes des gangs de rue. »
(Jean-Guy Gagnon)

Extraits de la présentation de Mario Plante, assistant-directeur et chef du Service des enquêtes spécialisées, lors d'un point de presse tenu aujourd'hui, le 20 juin.

Bilan des projets de janvier à juin

Nous avons procédé à 779 arrestations.* Nous avons réalisé 50 perquisitions de résidences, de commerces ou de véhicules. Nous avons saisi : 52 armes à feu et 97 armes blanches, quelque 100 000 $ ainsi que des stupéfiants, dont 2,5 kilos de marijuana, 1,2 kilo de cocaïne et 6 kilos de crack. Par ailleurs, nous avons fait enquête relativement à 41 agressions armées, 8 meurtres et 29 tentatives de meurtre.

Sur le plan de la prévention, plusieurs initiatives locales ou corporatives obtiennent du succès. Il n'y a qu'à penser à la pièce de théâtre *Le Prince Serpent*, qui a été présentée une vingtaine de fois déjà depuis le début de l'année, ou au bracelet *Je choisis un bon gang*, qui permet à quelque 75 000 jeunes de 6e année et des niveaux secondaires 1 et 2, de développer un sentiment d'appartenance positif. La conférence *Le parent, un allié essentiel* a rejoint dans les églises plus de 1500 personnes issues de la communauté haïtienne. Également, le projet *Perfide*, qui vise à décourager des jeunes filles à s'associer aux gangs de rue, a remporté le prix Intersection au colloque du même nom, en avril dernier, pour le meilleur projet de prévention au Québec.

* Données en date du lundi 19 juin 2006

Lancement provincial du bracelet *Je choisis un bon gang*

Notre but et nos stratégies sont clairs

Notre but : préserver le sentiment de sécurité des citoyens et contrer le phénomène des gangs de rue.

Nos stratégies employées pour atteindre ce but sont : appliquer la loi ; mobiliser les intervenants ; assurer une visibilité notamment dans les endroits cibles ; renforcer les relations avec la communauté pour échanger sur les solutions ; informer et sensibiliser notre personnel comme la population sur le phénomène des gangs de rue.

Nos défis sont nombreux

Le phénomène des gangs de rue est complexe et demande des actions concertées. Nous avons entre autres comme défis : adapter notre intervention à l'imprévisibilité des gangs ; mettre en commun nos ressources, nos compétences et nos connaissances ; agir en concertation ; partager le renseignement ; se responsabiliser et rendre compte de nos actions.

« Pas de doute, nous savons nous organiser. Il nous reste à regrouper nos forces, avec toute l'adaptabilité dont nous sommes capables, pour répondre adéquatement aux situations qui le demandent et intervenir sur d'autres avec détermination à moyen et long terme. C'est pour ça que la prévention, la répression, la recherche et la communication sont nos atouts. Et l'une ne va pas sans l'autre.»
(Jean-Guy Gagnon)

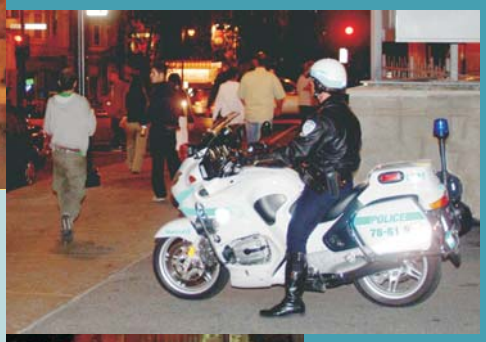

Le SPVM se mobilise

Notre plan d'intervention

La lutte pour contrer le phénomène des gangs de rue est notre seule priorité sur le plan de la criminalité. Nous devons donc assurer en tout temps une vigie de leurs activités sur notre territoire, et ce, 52 semaines par année.

Nos activités comprennent deux principaux modes d'intervention en fonction du moment de l'année ou de l'état de situation, soit les modes veille et commandement. Le mode veille représente une mise en alerte face aux activités des gangs de rue alors que le mode commandement suppose une intensification des interventions et une unification des ressources.

Nous maintenons toujours notre approche intégrée et ouverte qui couvre quatre axes d'intervention, indissociables et complémentaires: la répression, la prévention, la recherche et la communication.

En complémentarité aux interventions de visibilité policière, des stratégies d'information, de relations avec la communauté et de prévention sont mises de l'avant.

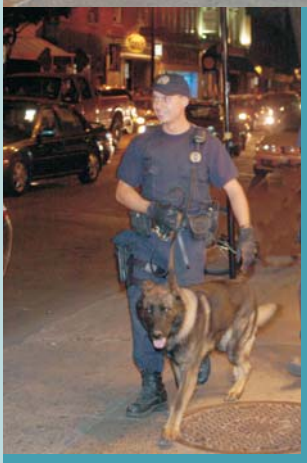

Pour préserver le sentiment de sécurité des citoyens et pour contrer le phénomène,

un seul et même gang : le SPVM

OBJECTIFS : **appliquer judicieusement la loi ; assurer une visibilité ; mobiliser les intervenants ; renforcer les relations avec la communauté ; informer et sensibiliser.**

Vigie : La lutte pour contrer le phénomène des gangs de rue est notre seule priorité sur le plan de la criminalité. Nous devons donc assurer en tout temps une vigie de leurs activités sur notre territoire et ceci par l'ensemble des unités concernées. Les activités policières reliées aux gangs de rue s'étalent sur 52 semaines. Celles-ci comprennent deux modes d'intervention en fonction du moment de l'année et un troisième mode « crise » pour les situations particulières.

APPROCHE INTÉGRÉE

Communication : pour comprendre le phénomène, pour appuyer la prévention, la répression et la recherche, pour maintenir les liens de confiance

Recherche : pour cerner le phénomène et évaluer l'impact sur la criminalité et sur le sentiment de sécurité

Prévention : pour aider les jeunes, les parents, les intervenants et la population à se prémunir ou à contribuer à contrer le phénomène

Répression : pour contrer le phénomène par des mesures coercitives

MODES D'INTERVENTION

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
VEILLE					COMMANDEMENT				VEILLE		
CRISE											

Veille : Mise en alerte face aux activités des gangs de rue. Ce mode prévoit l'utilisation de ressources locales et régionales, laissant à chacune des régions son autonomie et l'utilisation de ses ressources selon ses besoins spécifiques. **Janvier à mai et octobre à décembre.**

Commandement : Intensification des interventions et unification des ressources face aux activités des gangs de rue. Ce mode prévoit l'utilisation de ressources locales, régionales et corporatives ainsi qu'un commandement terrain. Aussi, une équipe opérationnelle est utilisée en uniforme et sert à des opérations de visibilité. L'autonomie régionale demeure pour les endroits ciblés. Cependant, le commandant en devoir a l'autorité de les mobiliser pour tous besoins impromptus. **Juin à septembre**

Crise : Le mode crise est déclenché pour un besoin ponctuel ou à la suite d'un événement particulier nécessitant une intervention rapide et massive de ressources. Ce mode implique la mobilisation de plusieurs unités supplémentaires aux équipes multidisciplinaires des quatre services à la communauté ainsi que de ressources corporatives. **Besoin ponctuel ou à la suite d'un événement particulier**

MOBILISATION

Critères de succès : Vigilance, intervention dans son champ d'activités et selon sa responsabilité, bon jugement, connaissance et compréhension du phénomène, mise en commun des ressources, partage de l'information et du renseignement, validation des informations recueillies, renforcement des liens de collaboration, responsabilisation, volonté d'agir.

Nos plans de visibilité

Sur le plan régional, chacun des quatre services à la communauté s'est doté, avec l'appui de la Division du renseignement, de plans de visibilité qui tiennent compte de leur réalité propre. Cela veut dire, concrètement, assurer une présence accrue par toutes les ressources requises.

Sur l'ensemble du territoire, les ressources se déploient aussi bien à pied, à cheval, qu'en moto ou en véhicules. Les citoyens verront aussi le poste de commandement mobile.

La vidéosurveillance nous sera également utile. En effet, nous poursuivons le projet de vidéosurveillance pour une troisième année, par la présence de caméras sur la rue Saint-Denis et sur un tronçon du boulevard Saint-Laurent, dans une perspective non seulement de dissuasion, mais aussi d'accroissement du sentiment de sécurité de la population.

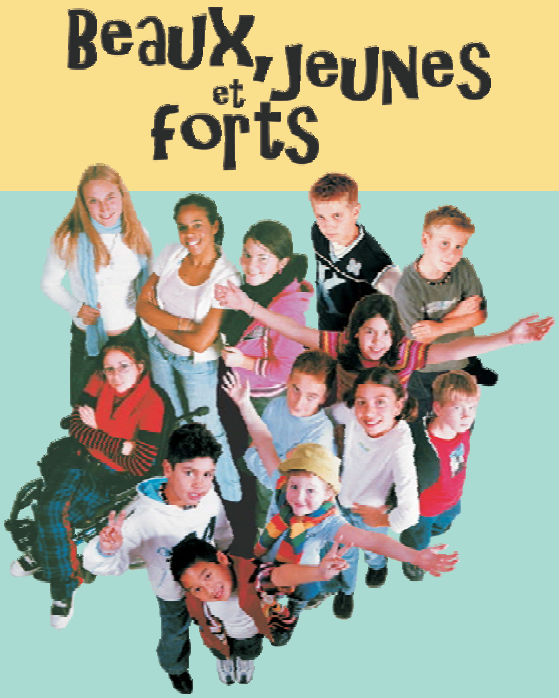

Le SPVM a une option : la jeunesse

L'adhésion à un groupe est nécessaire aux adolescents. La grande majorité des regroupements de jeunes ne sont pas des gangs de rue. En effet, 99 % d'entre eux n'en font pas partie. La meilleure intégration des jeunes dans la communauté et leur bien-être doivent être des objectifs auxquels tous doivent se rallier.

Une mobilisation partagée

La lutte pour contrer le phénomène des gangs de rue ne relève pas uniquement de l'intervention policière. C'est une responsabilité collective partagée qui demande une approche concertée à tous les niveaux de la société : individu, famille, intervenants scolaires, institutionnels et communautaires, policiers et communauté en général. Pour ce faire, la vigilance et la concertation sont essentielles.

Nous sommes plusieurs instances tant policières, communautaires que politiques ou judiciaires à réaliser qu'il n'y a pas de recette miracle pour contrer le phénomène des gangs de rue. Plusieurs acteurs sont donc interpellés dans cette lutte et déploient des plans d'action, que ce soit au Comité provincial mené par le ministère de la Sécurité publique, ou au Comité directeur de la Ville de Montréal, ou encore les procureurs qui sont attitrés au dossier. Et c'est sans parler des centaines de projets sociocommunautaires qui se réalisent sur l'île de Montréal.

Montréal

POLICE Montréal

« C'est un phénomène de gangs, alors on va y faire face en gang. Il n'y a pas le gang des patrouilleurs, celui des enquêteurs, celui des agents sociocommunautaires, celui des superviseurs ou celui de la direction. Il n'y a qu'un seul et même gang : le SPVM ! »
(Jean-Guy Gagnon)

« Montréal est une ville sécuritaire et elle va le demeurer. Au cours des prochains mois, les citoyens nous verront beaucoup parmi eux parce que nous voulons qu'ils puissent circuler en toute sécurité dans leur quartier ou ailleurs, qu'ils soient animés par un sentiment de sécurité et qu'ils puissent profiter des nombreuses activités sociales et culturelles. Pour cela, nous avons besoin que les citoyens nous appuient avec autant de conviction que nous avons à préserver leur sentiment de sécurité. »
(Mario Plante)

Rédaction et coordination :
Danielle Barbeau, Lissia De Bellefeuille et Mireille Lux

Graphisme : *Norman Hogue*

Photographie : *Joseph Passaseo, Raymond Duplantie*

Section des communications corporatives

Service de police de la Ville de Montréal

Juin 2006